

Compte Rendu TABLE TACTIQUE XII
18 juin 2014

Liste des présents :

Balandier Nastasia	Assistante sociale	Clinique du Grand Stade
Bansart Béatrice	Directrice	CLIC Saint Ouen
Bessard Sylvie	Responsable MAD	Ville de Saint Denis
Boutmy Eliane	Responsable	SSIAD Sevrans
Couilliot Marie France	Responsable Formation	Réseau équip'âge
Jacquet Anne Sophie	Directrice PMAD ouest	Fondation Hospitalière Sainte Marie
Lamarche Dorothee	Chef du Bureau Evaluation & Développement	Conseil Général 93
Martinet Valérie	Responsable Pôle gérontologique	Ville d'Aulnay sous Bois
Nisenbaum Nathalie	Directrice	Réseau Arc en Ciel
Poirier Daleba Roselyne	Responsable Adjointe	CRAMIF
Riou Olivier	Chef de pole gériatrie	Hôpital Delafontaine
Song Charlotte	Directrice	CLIC Sillage Saint Denis

Excusés :

Beauvais Delphine	Psychologue	CLIC Aulnay sous Bois
Cohen Nadine	Directrice	Accueil de jour Les Rives
Echard Marie	Médecin Responsable	HAD APHP
Etazouti Hemma	Responsable MAD/SSIAD	Ville du Blanc Mesnil
Ferré Catherine	Directrice OPR	Ville de Sevrans
Le Glaunec Hélène	Directrice adjointe	CMS Blanc Mesnil
Malherbe Pierre	Directeur	Hôpital René Muret
Manoury Patricia	Coordinatrice	CLIC Bondy
Yoyotte Katty	Cadre de Santé	EHPAD Solemnes

Le compte-rendu de la table tactique du 5 mars 2014 est validé.

Sont joints au présent compte rendu et en font partie intégrante :

- le diaporama présenté en séance
- les pré-critères d'entrée en gestion de cas (en cours d'expérimentation)
- le tableau de correspondance entre les alertes et les structures pouvant y répondre

Retour sur l'appel à candidature MAIA

Les résultats de l'appel à candidature MAIA de l'ARS IDF ont été publiés :

- le réseau équip'âge a été retenu pour « renforcer la zone du nord 93 »
- le sud-ouest du département sera couvert par le projet porté conjointement par l'HAD Santé Service et le réseau Océane

L'ensemble de la Seine-Saint-Denis sera donc couvert d'ici à la fin de l'année et le nouveau tracé du territoire MAIA 93 nord correspondra donc aux 2 bassins gérontologiques du nord.

A terme, le dispositif MAIA93 nord comptera donc 6 gestionnaires de cas et 1 chargé-e de mission actuellement en cours de recrutement pour aider au développement des outils.

Une seule table tactique est maintenue pour ce territoire nord, conformément à la discussion lors de la table de concertation du mois de mars. Pour sa part, la table stratégique de mars a acté cette proposition, mais a souhaité que la question d'une seule table par bassin soit réinterrogée dans 2 à 3 ans.

Malgré le changement de territoire, le groupe souhaite que les tables se tiennent à la faculté de médecine.

Focus sur la gestion de cas

• **Retour sur l'expérimentation des critères d'entrée en gestion de cas**

Le territoire 93 nord avait pris part au printemps dernier à l'expérimentation des critères d'entrée en gestion de cas. 3 sites en France ont fait remonter un total de 95 réponses, dont pour le 93 : l'équipe médico-sociale APA du Conseil Général, le service social de l'hôpital René Muret et le réseau de gérontologie équip'âge.

La CNSA prévoit une phase de développement sur d'autres sites en France avant de rendre officiels ces critères, fin 2014. Sur ces sites, la CNSA prévoit de dresser un état des lieux « avant » (=T0) et « après » en deux temps :

- a) une analyse de la file active des 3 derniers mois afin de repérer les situations qui
 - ne relèveraient pas de la gestion de cas
 - et celles qui semblent avoir été adressées tardivement
- b) une réunion avec les professionnels en position d'orienter vers d'autres structures afin de faire émerger les difficultés actuellement d'orientation

Les membres présents de la table tactique s'accordent pour utiliser dès à présent les critères. Avant cela, nous procéderons à l'analyse du « T0 », et ce, indépendamment de la phase d'expérimentation par la CNSA.

a) Analyse de la file active : soit 48 situations suivies de mi-mars à mi-juin.

Il en ressort que 29% des situations ne relèveraient pas de la gestion de cas et 27% semblent avoir été adressés tardivement.

La discussion porte sur ces résultats que les participants trouvent élevés et sur les nouveaux critères eux-mêmes :

- sur les situations qui ne relèvent pas des nouveaux critères, ceci n'implique pas forcément qu'une intervention des gestionnaires de cas n'était pas nécessaire
- sur les situations qui semblent avoir été adressées tardivement, la question se pose des critères qui permettent d'en juger, en

l'occurrence, cela avait été laissé à l'appréciation des gestionnaires de cas, selon l'état de complexité de la situation

- cela repose la question évoquée à la précédente table tactique du « bon moment » pour orienter vers la gestion de cas. On tendrait plutôt vers une orientation précoce, sans forcément un passage par une autre structure de coordination, si les critères sont d'ores et déjà remplis.
- paradoxalement, certains trouvent pourtant que les nouveaux critères élargissent les possibilités d'orientation
- critère 3 « *pas de personne ressource [...] en mesure de mettre en place et coordonner les réponses aux besoins* » : si un professionnel coordonne la situation, peut-on alors considérer que la situation ne relève pas de la gestion de cas ?
- est soulevée la question de la communication de ces nouveaux critères : les gestionnaires de cas et pilote doivent en assurer la promotion, mais les membres de la table tactique peuvent également s'en faire le relai au sein de leur propre organisation

b) Réunion avec les professionnels en position d'orienter vers d'autres structures afin de faire émerger les difficultés actuelles d'orientation.

Date proposée : Mercredi 24/09/2014 – 9h30

Cette réunion sera également l'occasion de mieux connaître les pratiques d'orientation entre les différents services sur le territoire.

• **Point sur la gestion de cas sur le territoire : développement actuel et modalités**

La gestion de cas existe sur le territoire depuis deux ans et demi et est assurée depuis 2013 par 2 gestionnaires de cas. Des éléments chiffrés sont livrés dans le diaporama joint.

Des modalités de fonctionnement ont été élaborées, mais ne peuvent être présentées faute de temps. Elles le seront à une prochaine occasion.

Les outils du guichet intégré

Sur l'annuaire web www.maia93.org

Nous avons entamé une réflexion sur le module « recherche par alertes », qui permet de faire un lien entre les alertes synthétisées sur la fiche de liaison PEGUI et les structures en mesure d'y répondre.

Le résultat de ce travail est synthétisé dans le document joint au présent compte rendu.

A titre d'information, des travaux sont en cours au niveau régional, sous l'égide de l'ARS pour envisager des interfaces entre notre annuaire web et des systèmes d'information comme le ROR Ile de France (Répertoire Opérationnel des Ressources = l'annuaire des établissements sanitaires) ou le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé = l'annuaire des libéraux).

Si ces travaux aboutissent, on pourrait envisager que ces bases de données régionales viennent alimenter et assurent la mise à jour de notre annuaire et que de notre côté, nous puissions alimenter une base régionale sur des données provenant des acteurs du médico-social eux-mêmes.

Sur la fiche de liaison PEGUI

La première version en circulation avait été validée en janvier 2013. Entretemps, des retours nous étaient parvenus et la table tactique du Sud Est du département a entamé ses travaux sur la base de cette fiche.

Nous ferons donc un document faisant la synthèse de ces diverses remarques, afin d'offrir une seule fiche PEGUI pour les 2 territoires MAIA.

Sur le référentiel des missions différenciées

Afin d'affiner la connaissance des différentes structures et mieux les orienter, le dispositif MAIA prévoit un autre outil qui détaille plus précisément leur mode de fonctionnement.

Une première version avait été rédigé autour des équipes de coordination : CLIC, réseau de santé gérontologique, gestion de cas.

Il est donc prévu de faire parvenir à chacun un questionnaire (cf dernière diapositive du diaporama) afin de collecter ces données. Elles seront ensuite intégrées dans l'annuaire.

En raison du nouveau groupe de travail qui se lance avec d'éventuelles dates à l'automne, la prochaine table tactique est reculée au mois de novembre.

Date de la prochaine réunion : Mercredi 26 novembre 2014 de 9H30 à 12h00
--